

Licence professionnelle Aménagement des territoires urbains

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

UFR/Institut :

UPEC - UFR de Lettres langues et sciences humaines

Type de diplôme :

Licence professionnelle

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 2

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Niveau de sortie :

Niveau II

Lieu(x) de formation :

Créteil - Campus Centre

Durée des études :

1 an

Présentation de la formation

La licence professionnelle « aménagement des territoires urbains » **forme depuis près de 15 ans** des étudiant.es souhaitant entrer dans la vie professionnelle. Elle prépare aux métiers de l'**urbanisme** et de l'**aménagement** qui peuvent s'exercer à différentes échelles et dans des structures variées (publiques, parapubliques, privées, associatives).

Capacité d'accueil

FORMATION SUSPENDUE EN 2024-2025

Compétence(s) visée(s)

La licence professionnelle « aménagement des territoires urbains » forme les étudiant.es dans les champs incontournables de l'aménagement (politiques publiques, gestion de projets, finances locales, développement durable etc.).

Une large place est donnée aux **approches de terrain** (diagnostic territorial, concertation et techniques d'enquête) et aux **méthodes** et **outils** (cartographie, SIG, production de supports audiovisuels) indispensables à des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme.

Elle initie les étudiant.es à des **approches transversales originales et recherchées** dans le domaine professionnel :

- risques urbains
- urbanisme favorable à la santé
- concertation et démarche participative

Poursuites d'études

La licence professionnelle « aménagement des territoires urbains » est une **formation en apprentissage**.

Elle a donc pour vocation à former des étudiant.es ayant pour objectif de rentrer dans la vie professionnelle à l'issue de cette formation. Néanmoins, il est possible à la suite de cette formation de postuler à des masters en aménagement et urbanisme.

Débouchés professionnels

Les **secteurs d'activités** concernés par la formation sont :

- Les collectivités territoriales
- Les acteurs du logement et de l'habitat
- Les bureaux d'étude en urbanisme et aménagement
- Les associations de développement local
- Les cabinets d'architecture et d'urbanisme

Les **métiers** visés sont :

- assistant.e d'études
- assistant.e à chef .fe de projet
- chargé.e de mission
- instructeur.rice droit des sols
- agent .e de développement local
- technicien.ne territorial
- rédacteur.rice territorial

Environnement de recherche

La formation bénéficie des interventions de chercheur.es du **Lab'Urba**. Le Lab'URBA associe des enseignants-chercheurs travaillant sur les questions urbaines, notamment au sein de l'Ecole d'Urbanisme de Paris, du département de géographie de l'Université Paris Est Créteil (UPEC), du département Génie Urbain de l'Université Gustave Eiffel et de l'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP).

Cette formation prend appui sur un **champ de recherches** particulièrement **riche** et **dynamique** portant notamment sur la question de la métropolisation, de la périurbanisation et du développement urbain durable.

Organisation de la formation

SEMESTRE 1

Politiques publiques – 9 ECTS

Inégalités et Politique de la ville

Politiques de l'habitat

Politiques de transports urbains

Cadres juridiques et financiers de l'aménagement – 9 ECTS

Intercommunalité

Finances locales

Droit de l'urbanisme et de l'environnement

Gestion de projets – 12 ECTS

Atelier d'intégration professionnelle (ex projet pro)

Diagnostic et projets de territoires

Processus et gestion de la commande publique

Communication de projet (DAO)

SEMESTRE 2

Outils de l'aménagement urbain – 12 ECTS

Informatique, introduction aux statistiques

Anglais de l'aménagement

Techniques d'expression écrite en aménagement

SIG

Pratiques d'aménagement urbain – 9 ECTS

Concertation et démarche participative

Aménagement des espaces publics

Risques, environnements et santé

Retour d'expérience et pratique professionnelle (rapport) – 9 ECTS

Total : 414 heures

Stage / Alternance

La Licence Pro Aménagement des Territoires Urbains est une **formation en alternance** depuis la rentrée universitaire 2020. Pour les étudiant.es, c'est un tremplin pour l'emploi et un moyen d'enrichir une formation qui tire sa force de l'hybridation entre les mondes de l'enseignement et du travail. Pour la structure d'accueil, c'est recruter une personne adaptée à ses besoins, lui apprendre un métier et l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise.

Au premier semestre le rythme est de deux jours en entreprise

pour trois jours à l'université et au deuxième semestre de trois jours en entreprise pour 2 jours à l'université.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu organisé sur les deux semestres de la formation.

Calendrier pédagogique

Début des cours : première semaine d'octobre

Fin des cours : fin juin

La formation se termine en octobre avec la fin du contrat d'apprentissage

Modalités d'admission en formation continue

Pour tout renseignement : fc-llsh@u-pec.fr

Modalités d'admission en formation par alternance

Les candidatures s'effectuent sur e-candidat. L'admission se fait tout d'abord sur dossier, puis sur la base d'un entretien.

Candidature

– Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>

– Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org

– Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Responsables pédagogiques

Responsable de mention : Laurent LESPEZ et Serge LHOMME

Responsable de parcours : Serge LHOMME et Stéphane MALEK

Scolarité

Bureau I2 107

Bâtiment I2

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil

+33 (0) 1 45 17 11 79

scola-llsh@u-pec.fr

Secrétariat

Bureau I2 108

Bâtiment I2

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil

+33 (0) 1 45 17 11 89

alternance-llsh@u-pec.fr

